

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 48 (2001)

Heft: 2

Artikel: À l'ombre du château

Autor: Mathey, René

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

47^e ASSEMBLÉE DE L'UNION SUISSE
POUR LA PROTECTION CIVILE À COLOMBIER

A l'ombre du château

Rendez-vous privilégié de milliers de «bidasses», le château de Colombier accueillera le 5 mai l'Assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection civile. Cette journée sera placée sous le signe de la réflexion et de la découverte. Réflexion, parce qu'il y sera beaucoup question de l'avenir de l'USPC et découverte, parce qu'au-delà d'un château c'est un village et toute une région qui mérite plus qu'un détour distractif.

RENÉ MATHEY

C'est dans les murs du château de Colombier que l'Union suisse pour la protection civile tiendra ses assises annuelles le 5 mai prochain. Patronné par la section neuchâteloise, le programme a été concocté par Bernard Javet, chef de l'OPC de Colombier, et par ses collègues du comité. La fanfare militaire de Colombier accompagnera et ponctuera les moments festifs de la journée. Si l'accueil du matin et l'apéritif se tiendront dans la cour, le repas réunira les participants dans la salle des chevaliers et celle des drapeaux. L'après-midi sera consacrée à la visite du musée militaire et celui des toiles peintes (dites des «indianes» qui firent la fortune de la région au XVII^e siècle).

Sans parler de grands chambardements, cette Assemblée des délégués de l'USPC sera importante. Au-delà des chiffres et des comptes traditionnels, on y parlera «avenir» de l'association avec, en arrière-plan, celui de l'intégration de la protection civile dans le concept de Protection de la population. On le sait, et l'assemblée 2000 de Soleure l'avait démontré, l'USPC doit se restructurer, plus exactement s'élargir et s'ouvrir aux partenaires tout en conservant ce qui fait sa force. Soit, ce savant dosage entre ses relations politiques à tous les niveaux et les enseignements des «miliciens» qui œuvrent au niveau du terrain.

Pour réussir cette mutation, l'USPC a besoin d'une participation massive des sections. Il ne s'agit pas seulement d'être présent en nombre, mais de se livrer à des réflexions de fond à l'intérieur même des sections cantonales afin d'en faire profiter et l'institution PCi, et l'USPC. Car l'avenir dépend non pas du seul Comité mais des objectifs que fixeront librement les délégués et de leurs aptitudes à voir au-delà de leurs seuls intérêts.

A cet égard, le choix du site de Colombier paraît intéressant, tant il est vrai que dans l'œuvre de Platon, il compare volontiers l'âme

Façade est du château.



avec celui du colombier. Enfin, quel plus beau message que celui que véhiculent symboliquement les deux colombes figurant sur les armoiries de la commune?

A l'ombre du château

Si ce n'était la présence imposante du château, on ne s'arrêterait plus guère à Colombier. Et l'on aurait tort. Il est vrai que si l'autoroute a permis de désengorger la circulation, elle éloigne aussi le voyageur de découvertes intéressantes. Et pourtant, comme posé sur un arrondi entre Auvernier, Corcelles-Cormondrèche au nord et Boudry au sud, Colombier s'étire entre le lac et les communes de Bôle et de Rochefort qui marquent les premiers contreforts du Jura. D'une superficie de 433 hectares, dont 53 sont en forêt et 60 en vigne, la commune abrite un peu plus de 4800 habitants.

Construite sur les ruines d'une villa romaine, la première tour en bois date du X^e siècle. On y ajouta un donjon en pierre au XI^e et un rempart au XII^e siècle. C'est dès le XVI^e siècle que le château prit sa forme. Il subit encore de nombreuses transformations, au gré des différents propriétaires. Son lustre fut rehaus-

sé par le séjour de J.-J. Rousseau et plus tard par Benjamin Constant. Finalement, il fut question de le démolir au début du XX^e tant il était délabré. Pourtant, dès 1908 il fut assaini et consolidé.

Apparemment banal, le bourg de Colombier doit se mériter. Il faut en franchir les portes pour en apprécier le charme et les contrastes. Il faut aussi deviner, cachée derrière de hautes grilles, la beauté des maisons patriciennes. Il faut aussi oser prendre ces chemins qui ne mènent nulle part pour goûter aux plaisirs de la vigne et de ses fruits; succomber aux sortilèges de conversations arrosées d'un blanc filtré ou non, et dont le caractère est comme celui des habitants: bien trempé, mais fruité. C'est que, ville de garnison, Colombier ne manque pas d'endroits pour fraterniser.

Et puis, il y a ce curieux temple protestant de style néoclassique, construit dès 1828 sur les plans de l'intendant des bâtiments Alexandre de Morel. Rigoureux dans son architecture, presque froid à l'intérieur, c'est le témoin d'une époque troublée qui aura vu l'instauration de la Réforme et la disparition de la foi catholique.

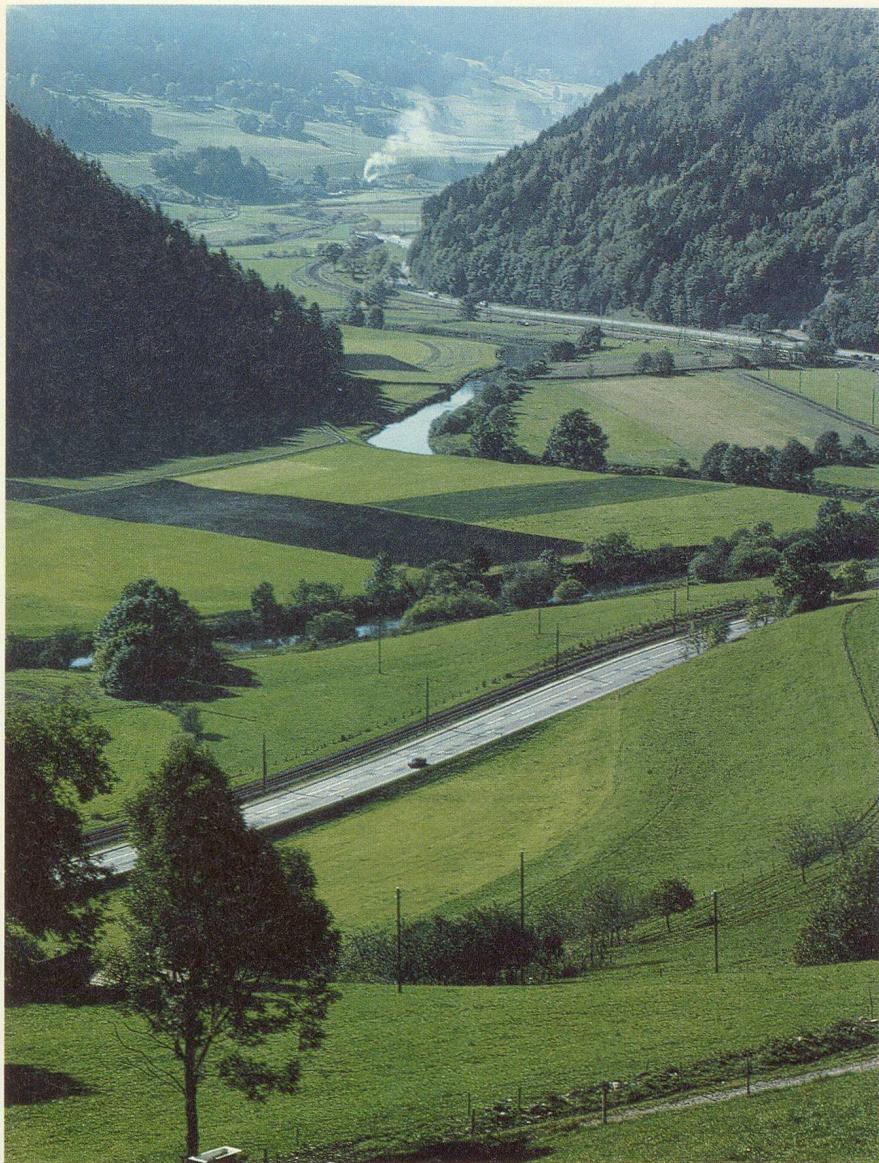


PHOTO: J. VON ALLMEN/TOURISME NE

**Val de Travers
et l'Areuse.**

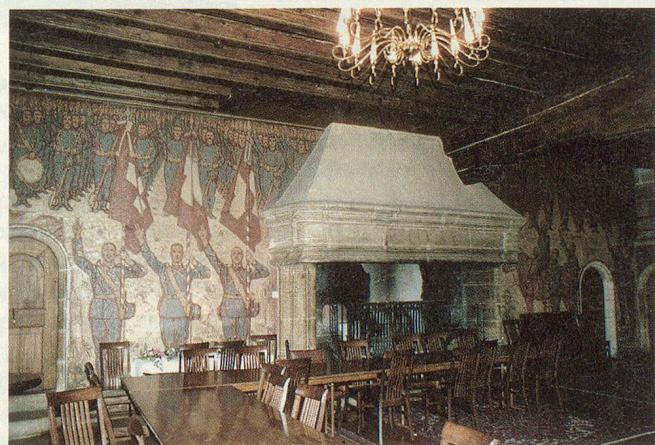


PHOTO: RM-INFO, CHEXBRES

**La salle des
chevaliers, ornée des
fresques de Charles
L'Epplattenier.**

Du côté de la plaine de l'Areuse, si la commune possède une bonne centaine de mètres de l'aérodrome, elle a surtout trois splendides allées «à la française». L'histoire raconte que l'origine de ces allées remonte à un séjour d'Henri II d'Orléans-Longueville, en 1657, qui avait accordé un rabais en regard d'un cautionnement malheureux accordé par Colombier à un ancien trésorier général. En retour de son geste, le prince demanda:

«Vous planterez ici trois grandes allées aboutissant au lieu où je suis.» Ce qui explique aussi pourquoi Colombier ne s'affiche pas. Il se découvre. □

(Sources: Plaquette de bienvenue – administration communale, Colombier, plaquette éditée pour le 700^e de la Confédération, site Internet www.ne.ch/colombier.)

L'USPC HÔTE DU CANTON
DE NEUCHÂTEL

AD de l'USPC le 5 mai à Colombier

JM. L'Union suisse pour la protection civile tiendra sa 47^e Assemblée des délégués le 5 mai 2001 à Colombier, suivant ainsi l'invitation de sa section, l'Union neuchâteloise de la protection civile. Nous vous y invitons cordialement.

Le programme intéressant se présente comme suit:

| | |
|---------|--|
| Lieu: | Château de Colombier |
| dès 9 h | Café et croissants |
| 9 h 30 | Salutations de bienvenue de Robert Goffinet, conseiller communal de Colombier |
| | Ouverture de l'Assemblée des délégués par le Dr Willy Loretan, président central de l'USPC |
| | Au nom du Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, allocution de Monika Dusong, conseillère d'Etat |
| | Salutations de Paul Thüring, directeur de l'Office fédéral de la protection civile |
| | Affaires statutaires |
| 11 h 30 | Exposé de Jacques Bujard, conservateur du canton de Neuchâtel |
| | Apéritif dans la cour d'honneur du château, avec aubade de la Musique militaire de Colombier et défilé de la Garde d'honneur; ensuite repas de midi dans les salles des chevaliers et des drapeaux |
| 14 h 30 | Visite commentée en groupes du château de Colombier |
| 15 h 30 | Fin officielle de l'Assemblée des délégués |

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux à l'Assemblée de l'USPC! C'est volontiers que nous vous adresserons le programme ainsi que le formulaire d'inscription.

Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272, 3001 Berne
Téléphone 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02
E-mail: szsv-uspc@bluewin.ch